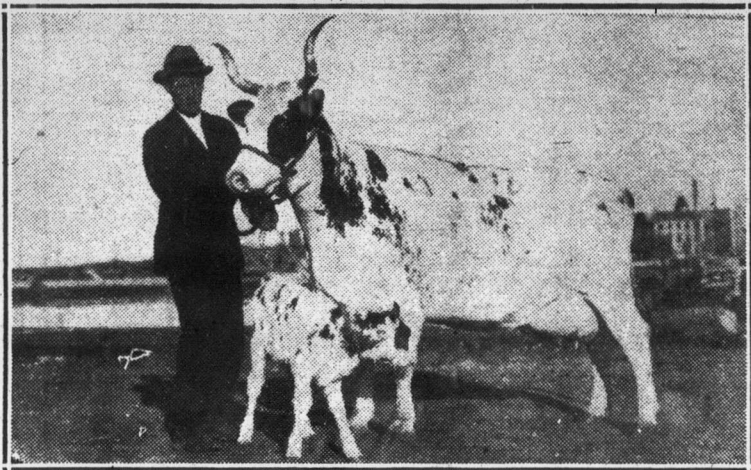


Un éleveur québécois à Milwaukee

La vache ayrshire "Primerose" de M. Arthur Légaré, cultivateur de Petite Rivière, près de Québec, a remporté le 1er prix à l'Exposition de Milwaukee. M. Légaré, revenant de l'Exposition a vendu cette vache \$1000.—(Les journaux).



PRIMEROSE, vache ayrshire, propriété de M. Arthur Légaré, de Petite Rivière, P. Q., 1er prix à l'Exposition de Milwaukee, Wisconsin, E.-U. A.

La bière Schlitz, si l'on en croit la réclame, a fait la célébrité de la ville de Milwaukee, du Wisconsin, (1) mais la vache ayrshire "Primerose", d'Arthur Légaré, de Petite Rivière, Québec, a rendu fameuse à Milwaukee les ayrshires canadiennes et y a fait connaître, non moins avantageusement, l'éleveur canadien-français.

On nous demande dans quel comté et où se trouve cette Petite Rivière, dont les bords évidemment plantureux ont nourri la vache Primerose que M. Arthur Légaré, en revenant de Milwaukee, a vendu un millier de dollars. C'est bien simple: ce que les québécois d'aujourd'hui appellent Petite Rivière, n'est rien autre, au fond, que ce que les Indiens avant Jacques-Cartier appelaient et avec raison, **Ka-bir-cou-ba** c'est-à-dire 'Rivière qui fait des détours', et que Jacques-Cartier baptisa Rivière Ste-Croix, probablement parce qu'il entra à son embouchure le jour de l'exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre).

Cette appellation fut ensuite changée en celle de St-Charles, qui désigne encore les derniers arpentés de la rivière où elle subit la marée et où elle traverse la capitale avant de se perdre dans le fleuve.

Donc Petite Rivière se trouve dans la banlieue de Québec même, et dans le collège électoral de Québec comté. Ses rivages sont fertiles et les cultures y sont prospères.

Quant au cultivateur modèle qu'est M. Arthur Légaré voici ce qu'en dit, sous le rapport de l'industrie laitière, le professeur Charles Fontaine de l'Institut Agricole d'Oka, secrétaire de la Commission du Mérite Agricole.

M. Légaré tire le gros de son revenu de son excellent troupeau laitier. De l'avis d'experts, M. Légaré possède un des meilleurs troupeaux Ayrshires de la province. Son mérite principal est d'avoir édifié lui-même ce troupeau, par la sélection des génisses, le choix de ses reproducteurs, une alimentation intelligente et aussi une stabulation hygiénique et confortable.

Le lauréat de 1924 fait l'élevage de bétail Ayrshire depuis plus de 15 ans. Toutes les femelles de son troupeau actuel ont comme souche deux vaches élevées par lui-même— "Jeanneton" et "La Reine"—d'aptitudes laitières exceptionnelles. La 1ère en effet, à 15 ans, donnait encore au delà de 14,000 lbs de lait dosant un peu plus de 4% de gras, tandis que la seconde, à 7 ans, avait un rendement annuel de 13,250 lbs de lait à 4% de gras. Le choix des reproducteurs mâles n'a pas été fait avec moins de soin. Ceux qui se connaissent en généalogie bovine attribueront une bonne part du succès de M. Légaré, comme éleveur, au choix de reproducteurs tels que:

Lessnessock Emigrant, No. 16767
Vict. du Bois de la Roche, No. 47369

Burnside Pearl Parlin, No. 63230
Burnside White Master, No. 50821
Lakeside Mischief Maker, No. 57440
Governor 2d, No. 30949

Deux de ces reproducteurs. Nos 47369 et 57440 sont de la fameuse lignée Auchenbrain, tant recherchée des éleveurs.

M. Légaré pratique le contrôle laitier depuis 9 ans. La plupart de ses vaches actuelles sont inscrites au livre d'or et au tableau d'honneur de la race Ayrshire. Pour une grande part, son succès provient d'une alimentation abondante et bien balancée. M. Légaré n'est pas de ceux qui n'hivernent leur bétail laitier qu'aux fourrages secs supplémentés d'un peu de son à l'époque du vêlage. Pain de lin, drêche de brasserie, farine de maïs et de grains, et surtout légumes abondants, variant le menu et tout en favorisant une abondante production de lait, maintiennent les bêtes en bonne santé, et permettent aux jeunes sujets d'édifier une solide charpente avec vaste système digestif. Le trèfle base de la nourriture sèche, pousse abondamment dans les prairies, et plusieurs arpentés de choux de Siam, betteraves et carottes fournissent la parti

culente si nécessaire à la bonne santé du bétail durant les longs mois d'hivernement.

M. ARTHUR LEGARE, cultivateur de la Petite Rivière, (près de Québec), lauréat de la Médaille d'Or au concours du Mérite Agricole de 1924, dont une vache ayrshire, Primerose, vendue \$1000. a remporté le 1er prix, à l'exposition de Milwaukee. L'unique occupation de M. Arthur Légaré est la culture du sol et l'élevage. Il a fait un succès de ces deux industries. Pas étonnant, puisqu'il est le frère du grand négociant et industriel québécois, M. P. T. Légaré.

L'étable de M. Légaré, construite à neuf depuis 2 ans, est vaste, bien exposée, munie de large fenêtres et d'un bon système de ventilation. L'air pur y circule à profusion.

Tous ces facteurs réunis contribuent au succès en élevage et en industrie laitière. De ces deux branches principales de son exploitation, M. Légaré obtient chaque année des résultats magnifiques. En 1923, la rente du lait de ses 12 vaches laitières et de quelques sujets d'élevage lui rapportaient un revenu brut de plus de \$3,600.

Nous donnons ici un tableau intéressant. Ce sont les rendements officiels en lait et en gras de la plupart des vaches formant le troupeau de M. Légaré entre 1915 et 1924: Cinq records ne sont pas encore terminés, six autres n'ont pas encore été publiés par le département d'Ottawa, de sorte que nous ne pouvons les donner ici.

Nom	No Reg.	Age	Lbs de lait	% moy. en gras
Jeanneton.....	13358	15 ans	14150	4.06
Reine de la Petite Rivière.....	30255	7	13265	3.95
Belgique.....	71358	4	10220	3.93
Jeanneton 2e.....	54552	6	9219	3.92
Vénise 2me.....	75227	2	10205	4.43
Rosette.....	55983	6	9999	3.93
Reine 2ème.....	71359	4	7581	4.42
Primerose.....	54553	6	10346	4.06
Malvina.....	75238	2	8274	4.40
Jeanneton 3e.....	61112	5	10704	4.64
Beauté.....	76897	2	5603	3.82
Amazon.....	53158	6	10627	4.72
Duchesse.....	53157	6	10639	4.33

Les moyennes de lait et de gras pour les 13 vaches sont de 10064 lbs et 4.20%. Avec un troupeau semblable, l'industrie laitière doit être rémunératrice.

(1) On se rappelle, il y a quelques années, la réclame affichait partout "Schlitz the beer that make Milwaukee famous" (Schlitz, la bière qui a fait la réputation de Milwaukee). Cette bière douce est désormais remplacée au Canada par la Frontenac.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement.

MARION & MARION

364 rue Université, - Montréal
72 1/2 rue St-Pierre, - Québec
et Washington D. C.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi le vendredi 31 octobre 1924, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai-brise-lames, à Bonaventure, dans le comté de Bonaventure, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour prolongement au quai-brise-lames, Bonaventure, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à l'édifice St. Lawrence Power, Rimouski, P. Q., à l'édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., à la Station Postale "H", Montréal, P. Q., et aux bureaux de poste de Saint-Charles de Caplan, New-Carlisle, P. Q., et de Bonaventure, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00 payable à l'ordre, du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, **S. E. O'BRIEN**
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 octobre 1924.

7948

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET DES CANAUX

CANAL A NAVIRES WELLAND

Section 7

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées adressées au sousigné et marquées "Soumission pour la Section 7, canal à navires, Welland", seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, jeudi, le 30 octobre 1924.

On pourra voir les plans, les devis et la formule du contrat à être conclu, dès et à compter de la présente date, au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer et des Canaux, Ottawa, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur en charge, canal Welland, St. Catharines, Ontario.

On peut obtenir des copies des plans et devis du ministère sur paiement d'une somme de cinquante dollars. Cette somme sera remboursée aux soumissionnaires de bonne foi sur remise desdits plans et devis en bonne condition.

Un chèque accepté sur une banque possédant une charte du Canada pour la somme de \$575,000.00 payable à l'ordre du ministre des Chemins de fer et des Canaux ou des obligations de l'emprunt de guerre du Dominion du Canada pour le même montant ou des obligations de l'emprunt de guerre et des chèques pour compléter la différence, si c'est nécessaire, devront accompagner chaque soumission, laquelle somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de conclure le contrat pour les travaux au taux indiqués dans la soumission.

Le chèque ou les obligations ainsi expédiées seront remises aux entrepreneurs respectifs dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le chèque ou les obligations du soumissionnaire heureux seront détenues en garantie entière ou partielle de l'accomplissement du contrat à être conclu.

La plus basse soumission ni aucune autre ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre, **J. W. PUGSLEY**
Secrétaire.

Ministère des Chemins de fer et des Canaux
Ottawa, 1er octobre 1924.

7942

LE "BULLETIN DE LA FERME"

Rédaction et Administration
111, Côte de la Montagne, (Edifice Morin)
Revue publiée par un comité de techniciens.
Imprimée par "Le Soleil", Ltée.
Téléphone 4297 - Case Postale 123

Le 25 septembre
intéressante pour ceux qui
les rapports que voici:
Classe de vaches

Membre

Lucien Desilets.....	U. D.
Amédée Rheault.....	A. R.
Joseph Champoux.....	A. C.
Joseph Deshaies.....	Z. D.
Auguste Cormier.....	P. H.
Paul Champoux.....	U. C.
Arthur Côté.....	G. C.
G.-E. Deshaies.....	Z. D.
Omer Pratte.....	J. P.
Emilien Gingras.....	A. G.
W. Dubois.....	Jos.
Eloi Deshaies.....	Ach.

3e catégorie—Clas

Prix Nom du membre

1—Eloi Deshaies,	Ach. T.
2—Emilien Gingras,	A. Gin.
3—Omer Pratte,	T. Pra.
4—Jos. Champoux,	A. Chi.
5—Arthur Côté,	A. Côt.
6—Jos. Deshaies,	Z. Des.
7—W. Dubois,	Jos. Dub.
8—Paul Champoux,	U. Ch.
9—G.-E. Deshaies,	Z. Des.
10—Amédée Rheault,	A. Rhe.

Total...

Classe des

Prix Nom du membre

1—J. Champoux,	Am. C.
2—Arthur Côté,	A. Côt.
3—Omer Pratte,	T. Pra.
4—G.-E. Deshaies,	Z. Des.
5—W. Dubois,	Jos. Dub.
6—Paul Champoux,	U. Ch.
7—Auguste Cormier,	P. H.
8—Amédée Rheault,	A. Rhe.
9—Eloi Deshaies,	Ach. T.
10—Emilien Gingras,	A. Gin.
11—Joseph Deshaies,	Z. Des.
12—Lucien Desilets,	U. D.

Total...

1—Pour les reprodu

Prix Nom du membre

1—Joseph Hébert,	
2—Omer Pratte,	
3—U. Desilets,	

2—Rapports

1—Paul Champoux,	
2—Emilien Gingras,	
3—Joseph Deshaies,	
4—G.-E. Deshaies,	
5—Joseph Champoux,	
6—Arthur Côté,	

3—Concours d'appréci

1—Joseph Deshaies,	
2—Paul Champoux,	
3—G.-E. Deshaies,	
4—Omer Pratte,	
5—Auguste Cormier,	
6—Joseph Champoux,	

Total...

Concours de paradi

DONATE

MM. Descoiteaux, M.P., M.	
Savoie, M.P.P.,	
Vigneault, M. V.,	
A. Morin,	

Prix Nom du r

1	Joseph Champ
2	W. Dubois,
3	L. Desilets,
4	Paul Champou
5	Auguste Cormi
6	Emilien Oingr
7	Omer Pratte,
8	A. Rheault,
9	Jos. Deshaies,
10	Arthur Côté,

Total...

Concours d'appréciati

Prix	Tute
1	Amédée Ri
2	A. Gingras
3	T. Pratte,
4	U. Champ

Reçu des donateurs l

Lisez conditions de notre grand concours d'abonnement, pages---775, 776 et 777.